



**EXCELLENCE SPORTIVE
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**



2 MAI 2018

**MÉMOIRE DANS LE CADRE DU
PLAN D'ACTION DU SPORT ET DU
PLEIN AIR URBAINS 2018-2028**



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	3
SECTION 1 : PRÉSENTATION D'EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, DES SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL ET DU GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE MONTRÉAL	4
EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.....	5
SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL.....	10
GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS (GPESM).....	12
SECTION 2: ANALYSE DU PLAN DIRECTEUR PAR EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	14
MISE EN CONTEXTE DE LA SECTION 2 DU MÉMOIRE	15
SECTION 1 DU PLAN DIRECTEUR : ÉNONCÉ DE SITUATION.....	16
SECTION 2 DU PLAN DIRECTEUR. : LES INFRAS URBAINES ET COLLECTIVES	20
SECTION 3 DU PLAN DIRECTEUR : LA PRATIQUE RÉCRÉATIVE ET SPORTIVE.....	25
CONCLUSION	28

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM) constitue l'organisation sportive reconnue et dûment mandatée pour voir à la concertation du milieu sportif montréalais de haut niveau. Elle intervient sur trois axes différents, mais étroitement interreliés.

ESIM atteste que le niveau de pratique sportive sur l'ensemble de l'île de Montréal se fait trop souvent dans des infrastructures qui manquent cruellement de soutien ou d'entretien. Cette offre est inégale sur l'ensemble du territoire montréalais. De plus, si l'accès à des infrastructures sportives et des équipements sportifs de qualité est encore trop souvent difficile, ce déficit s'observe encore plus quand vient le temps d'identifier des sites rencontrant les normes de qualité reconnues pour l'accueil de compétitions sportives d'envergure canadienne ou encore internationale. Les différents modes de gestion en place sur l'ensemble du territoire occasionnent de très nombreux maux de tête aux organisations sportives montréalaises. Ce constat est généralisé et rapporté par la majorité des clubs sportifs montréalais associés à ESIM.

Si le Plan directeur tel que proposé fait une place importante à la pratique sportive libre, ESIM est d'avis que cette pratique libre bénéficiera d'un meilleur soutien aux clubs et associations sportives. À leur tour, ils pourront mieux soutenir l'initiation et faire la promotion du sport à tous les niveaux de pratique.

En maintes occasions, le milieu sportif montréalais organisé a formulé le vœu, entre autres lors des sommets du sport de Montréal de 2016 et de 2018, de voir se mettre en place une instance régionale forte capable de mobiliser et de contribuer à la recherche et à l'activation de stratégies d'interventions efficaces et adaptées à la réalité sportive montréalaise. Le Conseil du sport de l'île de Montréal sera en mesure d'assumer parfaitement ce mandat.

Sommairement, ESIM formule ainsi trois orientations stratégiques regroupant 13 recommandations présentées dans le présent mémoire. Ces trois orientations stratégiques sont :

1. La Ville de Montréal doit entreprendre un important chantier de développement et de mise à niveau de ses infrastructures et équipements sportifs tout en assurant un arrimage avec la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs;
2. La Ville de Montréal doit voir à l'harmonisation des différentes pratiques de gestion des infrastructures et équipements sportifs en place sur l'ensemble du territoire montréalais;
3. La Ville de Montréal doit voir à la mise en place d'un mode de gestion de ses infrastructures sportives et de ses équipements sportifs assurant une participation active des clubs et organisations sportives montréalaises concernés.

SECTION 1 : PRÉSENTATION D'EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, DES SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL ET DU GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE MONTRÉAL



EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

HISTORIQUE :

En 2008, en réponse au décret no.1229-2005 sur la responsabilité de l'agglomération de Montréal relative à l'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale, une commission permanente a conclu ses travaux en formulant les recommandations suivantes :

« De mandater le SDCQMVDE (Service du développement culturel, de la Qualité du milieu de vie et de la Diversité ethnoculturelle) à étudier et recommander au conseil d'agglomération la création d'une organisation la plus pertinente ayant comme mission d'assurer le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite à l'échelle de l'agglomération.¹ »

Pour donner suite à ces recommandations, une firme experte et un comité de pilotage mandatés par la Ville de Montréal ont positionné ainsi le mandat de ce qui allait devenir *Excellence sportive de l'île de Montréal* :

« Cette nouvelle organisation qui assurera le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite à Montréal aura pour principale mission de veiller à une coordination optimale et efficiente des activités en sport d'élite à Montréal afin d'assurer une complémentarité et une non duplication des intervenants en sport d'élite.² »

Une entente de partenariat entre l'agglomération de Montréal, Tourisme Montréal, Tourisme Québec et la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) a mené, à l'automne 2011, à l'incorporation d'*Excellence sportive de l'île de Montréal* (ESIM), en incubation à la CRÉ de Montréal.

1 Extrait du rapport final de La Commission sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération, présenté au Comité exécutif de l'Agglomération de Montréal, le 31 janvier 2008

2 Extrait du rapport d'étape de l'*Étude sur la structure organisationnelle optimale pour assurer le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite sur le territoire de l'agglomération de Montréal*, Groupe DBSF, 2009, page 4

Le rapport de la firme experte, l'analyse des mémoires présentés lors des consultations publiques, de même que les rencontres avec de nombreuses organisations sportives œuvrant sur l'île de Montréal, ont permis à ESIM de consolider sa mission autour de trois axes d'intervention :

- * l'accueil des événements sportifs d'envergure
- * les services aux athlètes et intervenants sportifs de haut niveau
- * la mobilisation et la concertation des intervenants sportifs pour le développement du sport de haut niveau et le rayonnement de l'île de Montréal

Ces axes, à la fois distincts et fortement interreliés, visent à optimiser le développement du sport de haut niveau et le rayonnement de l'île de Montréal.

Dès son incorporation, c'est Richard W. Pound, avocat et personnalité très influente du Comité olympique international, qui présida l'organisation, et ce, jusqu'en 2017. Le président sortant d'ESIM recevra d'ailleurs le 17 mai 2018 le titre de commandeur de l'Ordre de Montréal.

MISSION

**EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL A
POUR MISSION DE CONTRIBUER AU
DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU ET AU
RAYONNEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.**

TROIS AXES D'INTERVENTIONS

Axe athlètes :

Encadrer, guider, soutenir les entraîneurs, les intervenants sportifs et les athlètes dans leur développement, plus spécifiquement les athlètes de niveau Espoir, Relève et Élite.



Axe événements :

Faire rayonner Montréal, bonifier l'offre événementielle, rendre encore plus agréable l'expérience des athlètes, spectateurs et organisateurs. Accompagner les comités organisateurs d'événements de niveau national et international.



Axe synergie :

Augmenter la collaboration entre les intervenants sportifs. ESIM souhaite devenir le leader du milieu sportif montréalais. ESIM coordonne les échanges et interactions entre les différents organismes.



CLIENTÈLES DESSERVIES PAR ESIM

Axe athlètes :

- * Clubs sportifs
- * Athlètes de haut niveau
- * Entraîneurs de haut niveau
- * Commissions sportives
- * Fédérations sportives
- * Organisations partenaires
- * Fournisseurs spécialisés dans le milieu sportif

Axe événements :

- * Promoteurs
- * Comités organisateurs
- * Démarcheurs d'événements
- * Acteurs touristiques et politiques
- * Gestionnaires de clubs
- * Gestionnaires de fédérations sportives

Axe synergie :

- * Clubs sportifs
- * Associations sportives régionales
- * Fédérations sportives
- * Commissions sportives
- * Organisations sportives professionnelles
- * Organisations sportives scolaires
- * Acteurs touristiques et politiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ESIM

Officiers :

Présidente : **Danièle Sauvageau**. Entraîneure olympique et policière

Vice-présidente : **Marie-Claude Asselin**. Directrice exécutive, Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Secrétaire-trésorier : **Raymond Côté**. Président de SPORTSQUÉBEC de 2000 à 2011

Administrateurs et administratrices :

Manon Barbe. Mairesse de l'arrondissement LaSalle

Michel Bourdon. Vice-président à Tourisme Montréal

Michel Labrecque. Président-directeur général du Parc olympique

Manon Simard. Directrice des programmes sportifs des Carabins de l'Université de Montréal

Richard Legendre. Vice-président exécutif de l'Impact de Montréal

Isabelle Charest. Triple médaillée olympique et chef de mission du Canada aux Jeux olympiques 2018 de PyeongChang

Roger Bertrand. Président de Groupe entreprises en santé

Luc Denis. Directeur des sports de la Ville de Montréal

SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL

SOMMET DU SPORT DE HAUT NIVEAU DE MONTRÉAL À L'AUTOMNE 2016

C'est plus de 250 intervenants sportifs qui se sont retrouvés au Sommet du sport de haut niveau et au Souper des Champions des 1^{er} et 2 novembre 2016.

Les travaux du premier Sommet ont débouché sur la présentation de 16 actions prioritaires pour le milieu sportif afin d'amener le sport vers de nouveaux sommets sur l'île de Montréal. Parmi ces actions, dix touchent directement des sections du plan directeur du sport et du plein air urbain 2018-2028, elles sont d'ailleurs présentées dans l'énumération ici-bas.



- * Reconnaissance du principe universel de base plaçant l'athlète au centre du modèle de développement et les structures autour pour en assurer le meilleur soutien
- * Identifier formellement un organisme leader du milieu sportif montréalais
- * Communiquer les rôles et responsabilités des différents intervenants et organismes sportifs
- * Assurer le positionnement stratégique du sport
- * Ouvrir l'accès aux plateaux sportifs scolaires
- * Avoir un répertoire des installations sportives sur l'île de Montréal
- * Mettre de l'avant les divers types de soutien offerts aux organisateurs d'événements sportifs
- * Identifier un endroit unique où débiter les démarches pour l'accès aux infrastructures et aux programmes de soutien aux organisateurs d'événements sportifs
- * Classifier les infrastructures sportives : grand public, élite, accueil universel
- * Favoriser la cohabitation des différents niveaux de pratique sportive dans un même événement

Citations recueillies lors du Sommet du sport de haut niveau de Montréal 2016

*« Montréal n'a absolument rien à envier à ces autres métropoles sportives et les athlètes qui se développent ici même, à Montréal, sont des ambassadrices et des ambassadeurs de premier plan partout à travers le monde », a affirmé **Richard W. Pound**, président sortant d'ESIM.*

*« Je suis impressionné par l'engouement sportif de Montréal à chaque fois que je reviens au Québec. Comparativement à d'autres villes internationales, on sent clairement que Montréal est une ville olympique » a commenté **Dominick Gauthier**, conférencier de clôture du Sommet.*

SOMMET DU SPORT DE MONTRÉAL 2018

Le deuxième Sommet du sport avait pour sa part lieu les 12 et 13 avril dernier au complexe sportif Claude-Robillard. Cet événement d'envergure pour le milieu sportif montréalais regroupait plus de 250 acteurs provenant de clubs sportifs, fédérations sportives, organisations sportives, comités organisateurs d'événements sportifs, Ville de Montréal, arrondissements de la Ville de Montréal, villes liées ainsi que d'entreprises privées œuvrant dans le sport.

Ces acteurs ont travaillé à revoir les priorités d'action pour le développement du sport de haut niveau, mais également pour le sport en général puisque le développement de l'élite sportive passe inévitablement par le développement des autres sphères de la pratique sportive.

Au cours des prochaines semaines, le groupe de travail Synergie, responsable des suivis du Sommet, se réunira afin de colliger l'ensemble des actions proposées lors du Sommet. En plus des actions, les participants étaient amenés à statuer sur les meneurs d'enjeux, ainsi que les organisations partenaires afin de mener à bien les différentes recommandations provenant du milieu. Ce sera également à ce comité d'établir le mode de fonctionnement de suivi auprès de ces diverses organisations.



GROUPE DES PARTENAIRES EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS (GPESM)

ESIM anime le groupe des partenaires en événements sportifs de Montréal (GPESM) constitué de la Ville de Montréal, Tourisme Montréal, le Parc olympique, le Parc Jean-Drapeau ainsi que le Réseau du sport étudiant du Québec.



STRATÉGIE MONTRÉLAISE EN MATIÈRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS :

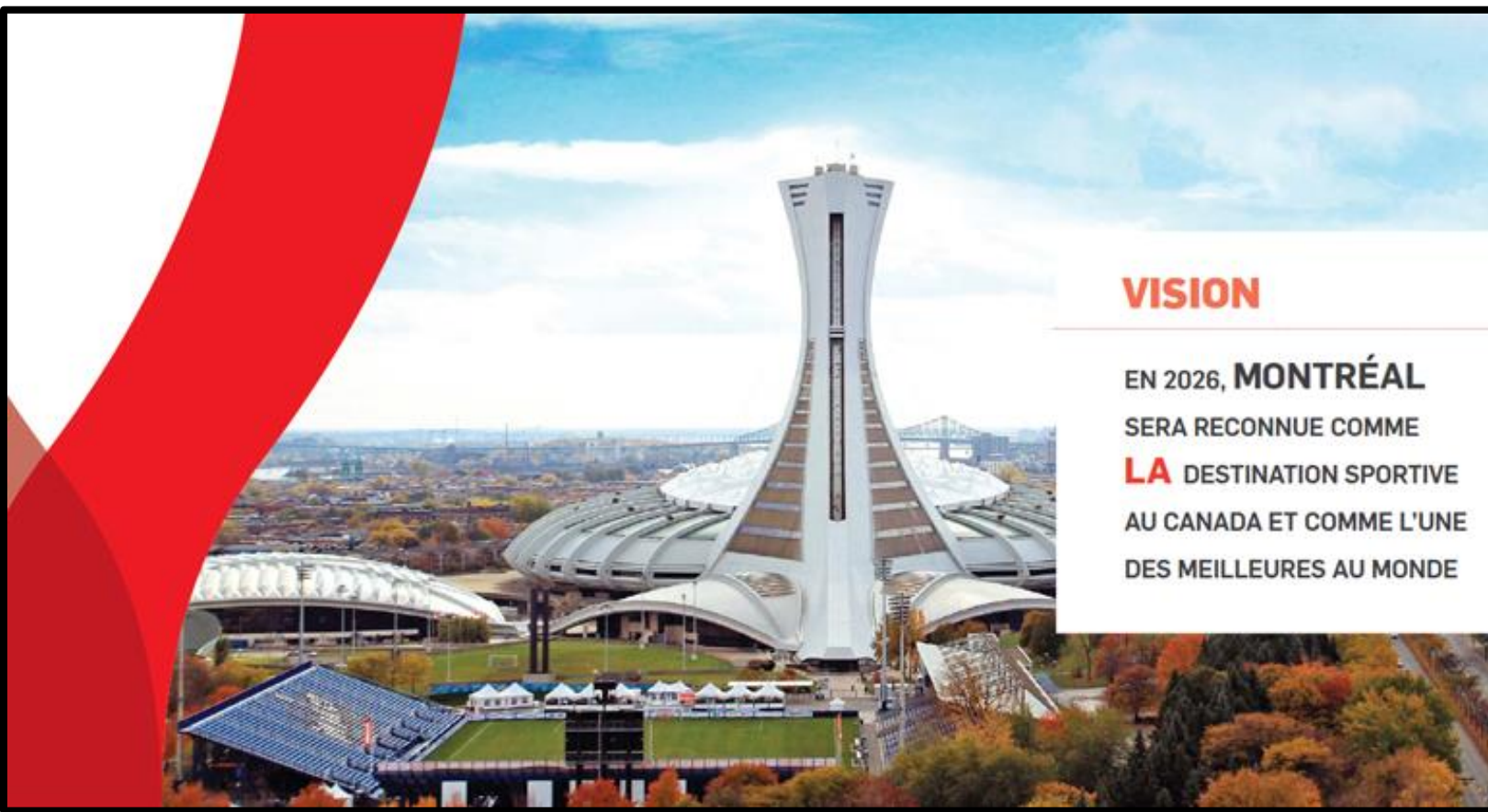
Le 16 novembre 2016, la Ville de Montréal a adopté la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs réalisée par le groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal (GPESM). Il s'agit d'une grande étape dans l'objectif de faire de Montréal la destination sportive au Canada d'ici 2026.

Montréal a mis au point cette stratégie afin de se positionner comme :

- * Première ville hôte au Canada et classée parmi les 10 meilleures villes au monde pour la tenue d'événements sportifs majeurs ;
- * Lieu de grands rendez-vous sportifs internationaux contribuant à l'enrichissement de la qualité de vie et à l'essor de la collectivité montréalaise.

La Stratégie concilie les efforts déployés par les partenaires des événements sportifs. Elle aura notamment pour résultat de :

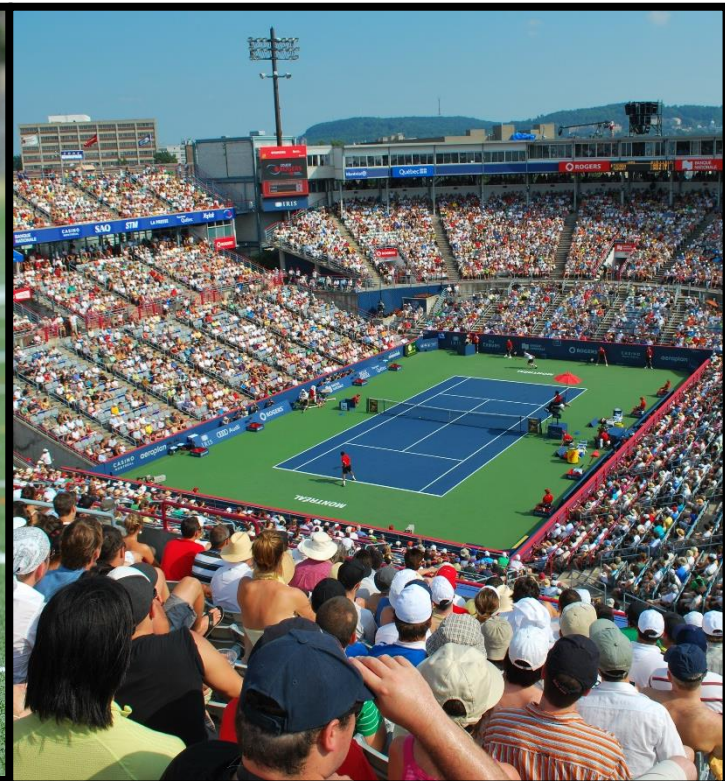
- * Positionner Montréal comme ville olympique et métropole sportive de premier plan, en se donnant les moyens nécessaires pour qu'elle conserve son leadership et demeure toujours une importante destination sportive sur les scènes nationale et internationale ;
- * Planifier un portefeuille d'événements sportifs à l'image de Montréal ;
- * Favoriser l'accès à de nouveaux équipements sportifs, améliorer les infrastructures existantes, et ce, au bénéfice à court, moyen et long termes de l'élite sportive et, par extension, de l'ensemble des résidents de Montréal, ce qui représente un legs important en activité physique pour la communauté montréalaise ;
- * Créer des occasions d'affaires pour tous les partenaires de la métropole et des retombées économiques pour la région ;
- * Mettre en place une approche coordonnée, proactive et intégrée en matière de veille, de mise en candidature et d'accueil d'événements sportifs majeurs.



VISION

EN 2026, **MONTRÉAL**
SERA RECONNUE COMME
LA DESTINATION SPORTIVE
AU CANADA ET COMME L'UNE
DES MEILLEURES AU MONDE

SECTION 2: ANALYSE DU PLAN DIRECTEUR PAR EXCELLENCE SPORTIVE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



MISE EN CONTEXTE DE LA SECTION 2 DU MÉMOIRE

La section qui suit repose sur l'analyse qu'ESIM a faite du Plan directeur du sport et du plein air urbains rendu disponible dans le contexte de la consultation municipale se tenant au printemps 2018. Cette analyse reprend les éléments clés du Plan directeur et avance divers commentaires, questionnements ou recommandations en s'inspirant des travaux menés par ESIM dans le cadre de ses activités régulières ou encore découlant de la tenue du Sommet du sport de haut niveau de 2016 et du Sommet du sport de 2018.

D'entrée de jeu ESIM tient à souligner l'importance que doivent apporter les dirigeantes et dirigeants municipaux à la présente consultation publique considérant la portée potentielle du Plan directeur faisant l'objet de l'actuelle intervention. Excellence sportive de l'île de Montréal est très heureuse d'être appelée à faire part de ses observations, commentaires et analyse dans ce cadre de consultation publique. Elle demeure bien entendu toujours disponible pour fournir davantage d'informations complémentaires au besoin.

SECTION 1 DU PLAN DIRECTEUR : ÉNONCÉ DE SITUATION

1.1 LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS MUNICIPAUX

Cohérence et complémentarité

(Plan directeur, page 10)

Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM) est d'accord avec l'énoncé voulant que : *«La Ville a le mandat d'assurer la cohérence et la complémentarité des interventions menées sur son territoire. Cette obligation, l'une des premières conditions de réussite, requiert de s'adapter continuellement aux réalités sociales locales et régionales afin de répondre de manière appropriée aux besoins des personnes et des communautés.»* (Plan directeur page 10)

Ceci étant dit, il est important selon ESIM que ce leadership de la Ville prenne la forme d'une coordination efficace des interventions. La pratique sportive sur l'ensemble de l'île de Montréal repose sur un écosystème sportif très complexe et dynamique et il est très important, pour que la cohérence et la complémentarité des interventions constituent un objectif réaliste et observable, que le milieu sportif, par l'entremise de son réseau d'organisations sportives, soit parties prenantes de tout processus de coordination touchant la pratique sportive et la gestion des infrastructures sportives. La mise en place d'un mode de gestion visant une participation active des instances sportives locales et régionales permettra de contribuer favorablement à ce que *«les acteurs des différents secteurs d'activités partagent la même compréhension des facteurs qui influencent l'activité physique et le sport et qu'ils activent les leviers dont ils disposent ... par des actions structurantes et complémentaires»* (Plan directeur, page 10). Excellence sportive de l'île de Montréal est persuadée qu'une partie très importante du savoir-faire en matière de développement du sport se trouve à l'intérieur même des clubs et associations sportives montréalaises. C'est un facteur clé de succès qu'il importe de valoriser et d'exploiter très judicieusement.

Recommandation no.1 : ESIM recommande la mise en place d'un mode de gestion des infrastructures sportives visant une participation active des instances sportives locales et régionales.

1.2 POLITIQUES, PLANS ET DÉCLARATIONS

(Plan directeur, pages 12 et 13)

Bien que la liste des diverses stratégies, plans et déclarations avancée à la page 12 du Plan directeur soit présentée de façon non exhaustive, ESIM est d'avis qu'il serait tout de même très important d'y ajouter deux documents qui sont d'ailleurs rapportés plus tard dans ce même Plan directeur :

- ✧ La Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs (2016)
- ✧ La Déclaration sur le sport régional (2010)

Excellence sportive de l'île de Montréal est d'avis que ces deux documents revêtent une grande importance en matière de sport sur l'ensemble de l'île de Montréal. En effet, la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs a été développée par le Groupe des Partenaires des événements sportifs de Montréal (GPESM). Si ESIM assure l'animation de ce groupe stratégique, il faut noter que la Direction des sports de la Ville de Montréal, Tourisme Montréal, le Parc olympique, la Société du Parc Jean-Drapeau et le Réseau du sport étudiant du Québec y participent très activement.

La Stratégie, adoptée par le Conseil d'agglomération en novembre 2016, avance d'ambitieux objectifs d'accueil d'événements sportifs et vise positionner Montréal comme ville canadienne par excellence dans l'accueil d'événements sportifs. Cette mission collective a des conséquences très importantes sur la planification stratégique de la mise à niveau et du développement des infrastructures sportives montréalaises. Finalement, la Déclaration sur le sport régional adoptée en 2010 par la Ville de Montréal et par 19 arrondissements montréalais jette les bases à la reconnaissance d'une entité régionale qui aura pour mandat d'assurer la coordination efficace des instances sportives régionales et locales. La venue, au cours des prochaines semaines, du Conseil du sport de l'île de Montréal, cadre justement dans cette vision rassembleuse pour le milieu sportif montréalais.

Recommandation no.2 : ESIM recommande d'ajouter deux documents à la liste des politiques, plans et déclarations présentés en ouverture du Plan directeur :

- **La Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs**
- **La Déclaration sur le sport régional**

Montréal physiquement active

(Plan directeur, page 13)

Excellence sportive de l'île de Montréal est l'une des organisations partenaires de Montréal physiquement active (MPA). Sa présence, au sein du groupe de travail de l'axe 3 de MPA, confirme son intérêt à soutenir *«la valorisation du sport, des événements et du plein air en toute saison»*. Excellence sportive de l'île de Montréal souscrit entièrement à l'énoncé de la page 13 qui avance *que «la Ville ... dispose, dans les limites de ses responsabilités, de nombreux leviers pour créer des environnements favorables à la santé dans une perspective de développement durable. En effet, par leurs compétences et leurs champs d'action, les municipalités jouent un rôle de premier plan en matière d'activité physique et de sport»* (Plan directeur page 13).

Parmi ces leviers, ESIM est d'avis que l'appui à des initiatives de valorisation de la pratique sportive lors d'événements sportifs constitue un exemple concret. À titre d'exemple, les deux dernières éditions du Championnat canadien d'athlétisme en salle (2017 et 2018) réalisées à Montréal ont permis la tenue d'ateliers d'initiation à l'athlétisme lors desquels plus de 650 jeunes écolières et écoliers montréalais ont pris part. De telles initiatives font de plus en plus partie intégrante des plans de legs des événements sportifs montréalais et ESIM est particulièrement fière de faire partie de cette nouvelle tendance événementielle. De telles initiatives éducatives sont bien entendu très appréciées des participantes et participants, mais impliquent une coordination de diverses interventions bien en amont de la réalisation de l'événement visé.

Recommandation no.3 : ESIM recommande de mieux soutenir les initiatives de valorisation de la pratique sportive lors d'événements sportifs

1.5 LA PARTICIPATION SPORTIVE

Sports de compétition : une forte tendance à la baisse

(Plan directeur, page 21)

Tel que mentionné précédemment, le soutien à la pratique sportive de haut niveau constitue l'un des trois principaux axes d'interventions d'ESIM. Le constat inquiétant avancé dans le Plan directeur voulant que «*la pratique sportive des Canadiens diminue avec l'âge*» est sans aucun doute aussi observable sur l'ensemble du territoire montréalais. Cependant, il est important de noter que notre métropole demeure un important pôle d'attraction pour la pratique sportive de haut niveau compte tenu de la diversité des sports qu'on y retrouve et la qualité relative des infrastructures sportives montréalaises. L'héritage olympique est encore bien vivant dans bon nombre de sports et la présence d'Olympiennes et d'Olympiens à l'entraînement dans les espaces montréalais demeure une réalité quotidienne, heureusement.

Mais la pratique sportive est sans contredit en mutation et implique des coûts importants tout spécialement lorsque faite à plus haut niveau. Un nombre important d'athlètes soutenus par ESIM quantifient en milliers de dollars les coûts de leur calendrier annuel d'entraînements et de compétitions. C'est un frein important à la poursuite d'une pratique sportive avancée pour un bon nombre de jeunes montréalaises et montréalais, et ce, malgré les nombreuses initiatives d'autofinancement menées par les parents, les clubs sportifs ou encore les associations sportives régionales.

Les athlètes de haut niveau, filles ou garçons, demeurent des modèles de persévérance et de détermination. Ils servent de moteur de développement de la pratique sportive, mais ce développement repose encore sur une structure sportive essentiellement bénévole qu'il importe de soutenir plus efficacement, plus adéquatement.

Recommandation no.4 : ESIM recommande de reconnaître les athlètes de haut niveau comme des modèles à suivre de persévérance et de détermination dans la pratique sportive.

SECTION 2 DU PLAN DIRECTEUR. : LES INFRASTRUCTURES URBAINES ET COLLECTIVES

2.5 LE RÉSEAU RÉCRÉATIF ET SPORTIF EXTÉRIEUR

(Plan directeur, page 61)

L'excellence sportive de l'île de Montréal est particulièrement favorable au concept de pôles sportifs avancés dans le Plan directeur. L'implantation de tels pôles sportifs est d'ailleurs déjà reconnue pour bon nombre de sports à Montréal. Il sera toutefois important que la poursuite de l'implantation de tels pôles s'accompagne de la mise en place d'un mode de cogestion impliquant des représentants des instances sportives concernées par ces mêmes pôles sportifs.

«Un jeune doit pouvoir progresser en matière d'activités physiques et sportives. À mesure qu'il avance en âge, il doit pouvoir trouver une variété de plus en plus grande d'équipements de sports ainsi que de nouveaux terrains sportifs adaptés aux pratiques en émergence. Le rayon de desserte est donc constitué en fonction d'une typologie de terrains sportifs de plus en plus variés selon l'âge et adaptés à la pratique libre et à l'entraînement... Par ailleurs, il est illusoire de vouloir que tous les citoyens aient accès à toutes les activités sportives de plus haut niveau, soit de la compétition à l'excellence, dans des équipements collectifs situés dans leur voisinage, leur quartier ou même, dans certains cas, leur arrondissement. Un regroupement des activités par pôle sportif permet alors d'offrir un plus large éventail de pratiques sportives et des équipements sportifs de plus haut calibre.

Dans sa Déclaration sur le sport régional, adoptée en 2010, la Ville reconnaît l'importance d'assurer une synergie exemplaire et une large complémentarité entre les actions locales et régionales en matière de sport, afin de favoriser une répartition géographique régionale des plateaux sportifs, des bâtiments et des services connexes qui soit équitable pour les jeunes.» (Plan directeur, page 61).

Un important rapprochement s'est amorcé lors du Sommet du sport de 2016 et a mené au développement du concept du Conseil du sport de l'île de Montréal. Ce dernier verra d'ailleurs le jour officiellement au cours des prochaines semaines. Ce mouvement, issu du rapprochement de la Commission sportive du Lac Saint-Louis, de la Commission sportive de Montréal, du Réseau du sport étudiant du Québec, section Montréal et d'ESIM, se veut une réponse concrète à la volonté du milieu sportif montréalais de se

doter d'une instance régionale qui assumera le leadership associatif pour l'ensemble du territoire montréalais en matière de sport.

Recommandation no.5 : ESIM est particulièrement favorable au concept de pôles sportifs avancés dans le Plan directeur. Dans ce contexte, ESIM recommande que la poursuite de l'implantation de tels pôles s'accompagne de la mise en place d'un mode de cogestion impliquant des représentants des instances sportives concernées par ces mêmes pôles sportifs.

2.6 LA STRATÉGIE MONTRÉLAISE EN MATIÈRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

(Plan directeur, pages 62 et 63)

Comme mentionné plus tôt, la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs est le fruit d'un important travail de concertation de différentes instances concernées par l'accueil, à Montréal, d'événements sportifs.

«En conciliant les efforts déployés par les partenaires des événements sportifs, la Stratégie aura notamment pour résultats de :

- * Donner à Montréal les moyens nécessaires de se positionner comme ville olympique et métropole sportive de premier plan, de conserver son leadership en la matière et de demeurer toujours une importante destination sportive sur les scènes nationale et internationale;*
- * Planifier un programme d'événements sportifs à l'image de Montréal;*
- * Favoriser l'accès à de nouveaux équipements sportifs, améliorer les infrastructures existantes, et ce, au bénéfice à court, moyen et long termes de l'élite sportive et, par extension, de l'ensemble des résidents de Montréal, ce qui représente un legs important en activité physique pour la communauté montréalaise;*
- * Créer des occasions d'affaires pour tous les partenaires de la métropole et des retombées économiques pour la région;*
- * Mettre en place une approche coordonnée, proactive et intégrée en matière de veille, de mise en candidature et d'accueil d'événements sportifs majeurs.» (Plan directeur, page 63)*

À ce moment, ESIM désire porter à l'attention des membres de la commission l'importance de l'arrimage entre le projet de Plan directeur faisant l'objet de la présente consultation publique et le plan d'action qui a été développé par le Groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal et qui est associé à la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs. De nombreux éléments inclus dans ce plan d'action sont en parfaite adéquation avec le Plan directeur. À titre d'exemple, un programme modèle de legs a été développé et guide les différents comités organisateurs montréalais d'événements sportifs afin de les aider à maximiser l'impact positif et durable découlant de la tenue, à Montréal d'événements sportifs. La Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs vise la venue à Montréal, d'événements d'envergure qui s'harmoniseront avec une promotion de Montréal comme ville physiquement active et la promotion de la pratique sportive à différents niveaux.

Le Groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal s'est fixé d'ambitieux objectifs de démarchage d'événements sportifs sur des horizons à court, moyen et long termes. Dans cette perspective, tout un processus a d'ailleurs récemment été lancé afin d'explorer la faisabilité d'accueillir à Montréal un méga événement d'ici 2030. Les différents événements présentement à l'étude dans cet exercice de projection auraient tous un fort potentiel de soutien au développement sportif et à la création de legs sportifs importants en matière d'infrastructures et d'équipements. Conséquemment, ESIM est d'avis que les dirigeantes et dirigeants de la Ville de Montréal doivent s'assurer d'un arrimage stratégique entre le Plan directeur visé par la présente consultation et les composantes découlant de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.

Recommandation no.6 : ESIM recommande que les dirigeantes et dirigeants de la Ville de Montréal s'assurent d'un arrimage stratégique entre le Plan directeur visé par la présente consultation et les composantes découlant de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.

En ce qui a trait à l'implantation de pôles sportifs sur le territoire montréalais, les commentaires recueillis au cours des dernières années par ESIM, tant auprès de différents organisateurs d'événements sportifs que lors d'ateliers de travail réalisés durant le Sommet du sport de haut niveau de 2016 et du Sommet du sport de 2018, tendent à en favoriser le concept. Cependant, l'actuel mode de gestion des plateaux sportifs en place sur l'ensemble du territoire montréalais crée des complications et rebute les promoteurs organisateurs. Il sera important de faciliter davantage l'accès aux plateaux sportifs pour l'organisation d'événements sportifs. Il faudra aussi accompagner encore plus efficacement les organisateurs montréalais d'événements sportifs.

Excellence sportive de l'île de Montréal explore actuellement la possibilité d'implanter un concept de centrale de services événementiels dédiés aux comités organisateurs.

Si les infrastructures sportives montréalaises ont connu une certaine mise à niveau au cours des dernières années, force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire. Il sera important que les mises aux normes des infrastructures sportives ou encore l'implantation de nouveaux sites sportifs montréalais prennent aussi en considération les besoins logistiques et opérationnels des organisateurs d'événements sportifs. Notons qu'une grande proportion des organisateurs montréalais d'événements sportifs est issue des clubs sportifs montréalais eux-mêmes quand ils ne sont pas tout simplement l'un des très nombreux clubs sportifs montréalais.

Recommandation no.7 : ESIM recommande que tous projets de mises aux normes des infrastructures sportives ou encore l'implantation de nouveaux sites sportifs montréalais prennent aussi en considération les besoins logistiques et opérationnels des organisateurs d'événements sportifs.

2.9 L'AJUSTEMENT NÉCESSAIRE À LA CROISSANCE DU NUMÉRIQUE

(Plan directeur, page 75)

Sur ce plan, mentionnons tout simplement les besoins techniques que rencontrent maintenant tout organisateur d'événement d'envergure. Le traitement des informations découlant de la réalisation de compétitions sportives nécessite désormais des services informatiques performants, fiables, rapides. Le simple accès à un signal Internet gratuit ne suffit plus aux organisateurs d'événements sportifs d'autant plus qu'ils font concurrence à des spectatrices et des spectateurs «connectés» sur les sites lors d'événements sportifs. Les infrastructures sportives montréalaises doivent plus que jamais se doter d'équipements aptes à soutenir tout spécialement les besoins techniques des organisateurs d'événements sportifs.

Recommandation no.8 : ESIM recommande que les plans de mises aux normes ou d'implantation de nouvelles infrastructures sportives montréalaises prévoient l'aménagement d'équipements aptes à soutenir tout spécialement les besoins techniques des organisateurs d'événements sportifs.

2.10 LA PLEINE COHÉRENCE AVEC LE STATUT DE MÉTROPOLE

(Plan directeur, page 76)

L'île de Montréal est en soi un pôle d'attraction important pour la pratique sportive québécoise et canadienne. La reconnaissance du statut de métropole pour Montréal est extrêmement importante pour le sport sur notre territoire... *«dans le contexte où la Ville entretient un nombre élevé de collaborations et d'échanges, par exemple sous forme de prêts de plateaux sportifs extérieurs, avec les commissions scolaires et les autres institutions d'éducation montréalaises»* (Plan directeur, page 76). Si le Plan directeur présente dans ses dernières pages des modèles de pôles sportifs de référence très intéressants, ESIM avance pour sa part le modèle du Complexe Alphonse-Desjardins de Trois-Rivières. Cette infrastructure sportive de la Mauricie est considérée par le monde sportif québécois comme le plus bel exemple de collaboration réussie entre le milieu scolaire, le milieu municipal et le milieu organisationnel.

Excellence sportive de l'île de Montréal est entièrement d'accord avec l'énoncé qui indique que : *«les interventions concrètes qui découleront de l'entente-cadre «Réflexe-Montréal» seront déterminantes»* (Plan directeur, page 76). Pour ce faire, il sera d'autant plus important que les principaux acteurs du milieu sportif montréalais aient une voix forte dans la gestion des pôles sportifs qui sont implantés ou en voie de s'implanter. L'arrivée sur la scène montréalaise du Conseil du sport de l'île de Montréal constitue selon nous un important levier de réussite dans ce contexte également.

Recommandation no.9 : ESIM recommande l'implantation de modes de gestion des pôles sportifs assurant une participation active des principaux acteurs du milieu sportif montréalais concernés par ces mêmes pôles.

SECTION 3 DU PLAN DIRECTEUR : LA PRATIQUE RÉCRÉATIVE ET SPORTIVE

3.2 LES PÔLES SPORTIFS

(Plan directeur, page 80)

Comme indiqué plus tôt, ESIM est très favorable au concept de pôles sportifs et recommande, dans ce contexte, **l'implantation d'un mode de cogestion engageant les organisations sportives montréalaises concernées par les pôles en question**. Un tel mode de cogestion serait une façon efficace de contribuer favorablement à *«l'approche réseau» avancée dans le Plan directeur en page 80. «L'approche réseau facilite l'émergence d'une vision commune, de même que la synergie et la complémentarité des équipements. Selon une approche de concertation et de collaboration, le réseau donne la possibilité de réduire les disparités, dans le respect des particularités locales. Cela donne lieu, pour les arrondissements, à des collaborations porteuses de solutions et à l'émergence de projets tout aussi créatifs que dynamiques»* (Plan directeur, page 80).

Une approche de cogestion pourrait donner lieu, à titre d'exemple, à une mutualisation des services de soutien aux différentes organisations sportives tout au long de l'année et encore davantage dans l'organisation d'événements sportifs. Le concept de mutualisation de services est une pratique reconnue en économie sociale à Montréal, mais pas encore réellement implantée dans le milieu sportif montréalais.

3.3 LES MODES DE PRATIQUES

(Plan directeur, page 83)

S'il est vrai que la pratique sportive de niveau compétitif se fait rapidement à un niveau régional, la base de développement du sport repose encore en très grande partie sur la structure sportive de clubs. Ces derniers demeurent, avec le réseau scolaire, la plus grande porte d'entrée vers la pratique sportive en plus d'être un important vecteur promotionnel de la pratique sportive en général. **La Déclaration sur le sport régional adoptée en 2010 par le conseil municipal et les 19 arrondissements montréalais**

souligne l'importance de se doter de moyens efficaces de coordination. Quatre des principales recommandations découlant du Sommet du sport de 2016 ont mené à l'implantation du Conseil du sport de l'île de Montréal. Cette instance aura pour mandat d'assurer une représentation et une coordination efficaces de l'ensemble de la structure sportive associative montréalaise. **Le développement d'une pratique sportive dynamique susceptible de contribuer à de saines habitudes de vie pour les montréalaises et montréalais sera fortement influencé par une structure dynamique de soutien au développement des organisations sportives montréalaises.**

Recommandation no.10 : ESIM recommande la mise en place d'une structure dynamique de soutien au développement des organisations sportives montréalaises afin que ces dernières puissent efficacement contribuer à la promotion de saines habitudes de vie pour les montréalaises et montréalais

3.3.4 LA PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU

(Plan directeur, page 84)

«... depuis le 1er janvier 2006, les compétences en matière d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale relèvent du conseil d'agglomération de Montréal» (Plan directeur, page 84). C'est donc dans cet esprit qu'a été implantée Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM) en 2011. Le partenariat établi avec le milieu sportif montréalais par l'entremise d'ESIM est effectivement tout à l'honneur de la Ville de Montréal.

3.4.2 LES SPORTS NAUTIQUES ET LA BAINNADE

(Plan directeur, page 86)

L'un des trésors cachés de la pratique sportive montréalaise se trouve au Parc Jean-Drapeau. En effet, en plus des activités nautiques et aquatiques récréatives, on y pratique différents sports de très haut niveau tant en contexte d'entraînement que lors

de compétitions sportives. Il est impératif que l'actuel Plan directeur soit aussi bien arrimé avec l'exercice de réflexion stratégique en cours dans cette importante infrastructure montréalaise. Il existe très peu d'endroits dans le monde où on peut retrouver une telle qualité d'infrastructures et d'équipements sportifs aquatiques ouverts en milieu urbain. C'est là un avantage concurrentiel qu'il est important de préserver à un très haut niveau. La Société du Parc Jean-Drapeau se doit également d'assurer une large place à la pratique sportive de haut niveau dans ce pôle sportif montréalais de renom.

Recommandation no.11 : ESIM recommande que l'actuel Plan directeur soit bien arrimé avec l'exercice de réflexion stratégique en cours dans cette importante infrastructure montréalaise.

Recommandation no.12 : Considérant la recommandation no.11, ESIM recommande que la Ville de Montréal s'assure la Société du Parc Jean-Drapeau garantisse une place importante à la pratique sportive de haut niveau dans ce pôle sportif montréalais de renom.

3.6 LES PRINCIPAUX SPORTS ORGANISÉS

(Plan directeur, page 86)

Le Plan directeur regroupe une impressionnante liste d'infrastructures et d'équipements sportifs répertoriés selon les principaux sports organisés reconnus. Cependant, s'il est vrai, à titre d'exemple que l'on compte 27 pistes d'athlétisme sur l'ensemble de l'île de Montréal, UNE SEULE rencontre les normes canadiennes reconnues pour l'accueil d'une compétition de niveau canadien d'athlétisme. La piste extérieure du complexe sportif Claude-Robillard a effectivement bénéficié, à l'été 2016, de la Finale des Jeux du Québec pour se refaire une beauté. La remise à niveau de cette infrastructure sportive a constitué un élément clé dans le choix de la candidature de Montréal pour l'accueil, à l'été 2019 et à l'été 2020, des championnats juniors, seniors et para d'athlétisme.

Recommandation no.13 : ESIM recommande que la Ville de Montréal s'engage dans un important plan de mise à niveau des infrastructures sportives et des équipements sportifs sur l'ensemble de son territoire.

CONCLUSION

Excellence sportive de l'île de Montréal atteste que le niveau de pratique sportive sur l'ensemble de l'île de Montréal se fait trop souvent dans des infrastructures qui manquent cruellement de soutien ou d'entretien. Cette offre est inégale sur l'ensemble du territoire montréalais. Les organisations sportives montréalaises doivent également composer avec une variété de tarification d'un arrondissement à l'autre.

De plus, si l'accès à des infrastructures sportives et des équipements sportifs de qualité est encore trop souvent difficile, ce déficit s'observe encore plus quand vient le temps d'identifier des sites rencontrant les normes de qualité reconnues pour l'accueil de compétitions sportives d'envergure canadienne ou encore internationale.

Les différents modes de gestion en place sur l'ensemble du territoire occasionnent de très nombreux maux de tête aux organisations sportives montréalaises. Ce constat est généralisé et rapporté par la majorité des clubs sportifs montréalais associés à ESIM. Il est impératif qu'une harmonisation des pratiques de gestion soit implantée à ce niveau.

Si le Plan directeur tel que proposé fait une place importante à la pratique sportive libre, ESIM est d'avis que cette pratique libre bénéficiera d'un meilleur soutien aux clubs et associations sportives. À leur tour, ils pourront mieux soutenir l'initiation et faire la promotion du sport à tous les niveaux de pratique.

En maintes occasions, le milieu sportif montréalais organisé a formulé le vœu, entre autres lors des sommets du sport de Montréal de 2016 et de 2018, de voir se mettre en place une instance régionale forte capable de mobiliser et de contribuer à la recherche et à l'activation de stratégies d'interventions efficaces et adaptées à la réalité sportive montréalaise. Le **Conseil du sport de l'île de Montréal** sera en mesure d'assumer parfaitement ce mandat.